

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Draft converted Schedule of Specific Commitments¹

Attached is a draft converted Schedule of Specific Commitments of the Democratic Republic of the Congo in word format. This document does not substitute for the legally binding commitments undertaken by the Democratic Republic of the Congo in its Schedule of Specific Commitments (GATS/SC/103).

The draft converted version of the Schedule was prepared by the Secretariat, at the request of Members, to facilitate the process of negotiations, including the presentation of initial offers.

¹ This document has been prepared, in French only, under the Secretariat's own responsibility and without prejudice of Members and to their rights and obligations under the WTO.

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
I. ENGAGEMENTS HORIZONTAUX			
TOUS LES SECTEURS INCLUS DANS CETTE LISTE	3) L'acquisition de biens immobiliers par des étrangers est soumise à autorisation 4) Non consolidé sauf pour les mesures concernant l'entrée et le séjour temporaire, pour une durée d'un an, prolongeable, sans exigence de test de besoin économique des catégories ci-après de personnes physiques: <ul style="list-style-type: none"> - cadres supérieurs - spécialistes ayant des connaissances essentielles à la fourniture du service visé. 	3) L'acquisition de biens immobiliers par des étrangers est soumise à autorisation 4) Non consolidé sauf pour les mesures concernant l'entrée et le séjour temporaire, pour une durée d'un an, prolongeable, sans exigence de test de besoin économique des catégories ci-après de personnes physiques: <ul style="list-style-type: none"> - cadres supérieurs - spécialistes ayant des connaissances essentielles à la fourniture du service visé. 	
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS			
1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES A. <u>Services professionnels</u> h) Services médicaux et dentaires (CPC 9312) i) Services vétérinaires (CPC 932)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
F. <u>Autres services fournis aux entreprises</u>			
f) Services annexes à l'agriculture à la chasse et à la sylviculture (CPC 881)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
g) Services annexes à la pêche (CPC 882)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
2. SERVICES DE COMMUNICATION			
C. <u>Services de télécommunications</u>			
a) Services de téléphone (CPC 7521)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'INGENIERIE CONNEXES			
A. <u>Travaux d'entreprises générales de construction de bâtiments</u> (CPC 512)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
B. <u>Travaux d'entreprises générales de construction d'ouvrages de génie civil</u> (CPC 513)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
5. SERVICES D'EDUCATION			
C. <u>Services d'enseignement supérieur</u> (CPC 923)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES			
A. <u>Services d'hôtellerie et de restauration</u> (CPC 614-643) (y compris les services de traiteur) Hôtels	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
Restaurants	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
B. <u>Services d'agences de voyages et d'organismes touristiques</u> (CPC 7471)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
C. <u>Services de guides touristiques</u> (CPC 7472)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	
10. SERVICES RECREATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS			
D. <u>Services sportifs et autres services récréatifs</u> (CPC 964)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidation sauf comme indiqué dans la partie I	